126695 - Doit elle continuer ses études dans une école mixtes où il n' y a pas de musulmans?

question

Je me suis mise récemment- Allah soit loué- à porter le voile et le manteau. Le problème est que j'étudie dans une école publique mixte dans où il y a à peine des musulmans. Il se trouve en même temps que je ne suis pas en mesure de supporter les frais d'études dans une école Islamique. Je ne peux pas non plus éviter les implications de la mixité dans de nombreuses situations, vu les circonstances...Devrais-je déménager dans une autre école publique qui accueille un nombre signifiant de musulmans, tout en sachant que la mixité y est présente aussi? Ou faut il rester patiente là où je suis en attendant qu'Allah apporte une solution? Quel est mon devoir envers mes amis et amies? Je ne veux pas donner à mon entourage une mauvaise impression qui ferait croire que les musulmans pratiquent l'ostracisme envers leurs amis et n'aiment pas les fréquenter..(je voudrais éviter cela d'autant plus que) ils acceptent tous les changements survenus dans ma vie (après ma conversion à l'Islam)?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, nous louons Allah Très haut pour vous avoir assisté à accepter le port du voile. Nous lui demandons à Lui , le Très haut de vous raffermir dans la bonne direction et dans la vérité.

Deuxièmement, la cohabitation entre hommes et femmes dans les lieux d'enseignement et de travail ou ailleurs comporte des risques, et provoque de nombreux dégâts. Des dommages et préjudices évidents en résultent, même dans les pays occidentaux.

Cheikh al-Islam Ibn Taymiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Quand les hommes se frottent aux femmes c'est comme du feu au contact du bois sec. Extrait de al-Istiqama,1/361. Voir

pour davantage d'informations la réponse donnée à la question n° 1200. Le danger se précise davantage dans votre présente école en raison de l'absence d'autres musulmans. Cela étant, il ne vous est pas permis de continuer vos études dans cette école. Si vous pouvez trouver un moyen légal de vous instruire en dehors de la mixité, en ayant recours à l'enseignement ouvert ou autre, c'est ce que vous avez le devoir de faire. A défaut de cela, il convient que vous déménagiez dans une autre école fréquentée par des musulmans. C'est un moindre mal. Vous avez le devoir d'éviter la mixité, de ne pas aborder les hommes ni d'engager des conversations avec eux, dans la mesure du possible. Choisissez des amies parmi les musulmanes exclusivement.Voir pour davantage d'informations les réponses données aux questions n° 113431 et n°72448 et 45883.

Quant à vos propos: quels sont mes devoirs envers mes amis et amies?, les mâles ne doivent pas être pris pour amis par vous . S'agissant des amies , vous avez dit qu'elles ne sont pas musulmanes. Or le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a exhorté à bien choisir l'ami, à privilégiercelui qui allie la foi et la bonne moralité car l'individu subit l'influence de son ami et peut chercher à l'imiter. En effet, le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: L'individu partage la foi de son ami intime. Aussi, que l'on examine bien celui qu'on prend comme tel. (Rapporté par Ahmad,7968 et jugé authentique paral-Albani dans silsilat al-ahadith as-Sahiha,927.

L'auteur de Touhfat al-Ahwadhi dit :il entend dire qu'on risque d'adopter les habitudes, mode de vie et conduite de son ami. Pour cela ,on doit bien réfléchir avant de choisir un amis considéré comme frère. Quand on est satisfait de la foi et des mœurs de quelqu'un, on peut le prendre pour ami intime, autrement, on l'évite car les traits de caractère sont contagieux et la fréquentation impacte positivement et négativement sur les conditions des gens qui se fréquentent. Citation indirecte

Quant à vos propos: Je ne veux pas donner à mon entourage une mauvaise impression qui ferait croire que les musulmans pratiquent l'ostracisme envers leurs amis et n'aiment pas les fréquenter ..(je voudrais éviter cela d'autant plus que) ils acceptent tous les changements survenus dans ma vie (après ma conversion à l'Islam), l'Islam n'a pas donné au musulman l'ordrede se mettre à

l'écart des autres ni de ne pas avoir des amis. Mais il lui donne l'ordred'éviter le mal et de s'écarter des lieux de tentation et de s'éloigner de tout ce qui attire l'homme vers la désobéissance envers Allah.

Ce qui est demandé au musulman c'est de s'imposer l'application des dispositions de la loi musulmane. Qu'il fasse une belle présentation de l'Islam aux non musulmans. Qu'il leur prouve que l'Islam est une religion de chasteté, depudeur, et de bonnes mœurs. L'Islam ne permet pas à ses adeptes de se livrer aux plaisirs charnels et aux tentations. L'Islam interdit les choses abominables et partant condamnables dont fait partiele contact charnel entre hommes et femmes, comme il a déjà été dit.

Nous demandons à Allah Très hautde vous guider vers ce qui apporte le bien dans cette vie et dans l'au-delà.

Allah le sait mieux.